



Je retrouve ci-dessous les contacts utiles dont je peux avoir besoin tout au long de mes démarches.

INVALIDITÉ

Les contacts utiles

LE DÉPARTEMENT INVALIDITÉ DE LA CRAMIF

C'est mon interlocuteur privilégié pour toute information concernant ma pension d'invalidité.

- J'ai besoin d'aide dans mes démarches complexes
Je demande un rendez-vous en ligne : cramif.fr > **A votre service > Assuré > Consulter/Ouvrir mes droits d'invalidité > Pension d'invalidité > Notre accueil invalidité** ou sur mon compte ameli (Ma messagerie)

- Je dois envoyer des pièces justificatives, un avis d'imposition...
J'adresse mon courrier : 17-19 avenue de Flandre - 75954 PARIS CEDEX 19

- Je veux suivre les étapes d'avancement de ma demande, j'ai besoin d'une attestation ou de consulter mes versements mensuels
Je fais le point sur les déclarations de ressources, je vérifie mes informations personnelles, je veux poser une question par messagerie :
Je me connecte sur : **MON DOSSIER INVALIDITE sur ameli.fr**



- **J'ai déjà un compte ameli** : je n'ai aucune démarche à faire.
Une fois connecté sur mon compte ameli, une rubrique apparaît en bas à gauche, intitulée **Services en ligne CRAMIF > MON DOSSIER INVALIDITÉ**
- **Je n'ai pas de compte ameli** : je dois ouvrir un compte sur ameli.fr pour avoir accès à mon dossier invalidité

Pour bénéficier d'informations personnalisées, j'autorise l'Assurance Maladie à m'envoyer des informations par SMS, email ou téléphone

- Je souhaite contacter la Cramif par téléphone
J'appelle le 01 40 05 32 64 touche 3

- Je peux me rendre à l'accueil invalidité sans rendez-vous dans l'espace libre-service pour mes démarches simples et rapides.
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



Une pièce d'identité me sera demandée à l'accueil

LE SERVICE SOCIAL DE LA CRAMIF

Il m'accompagne et me soutient face aux difficultés sociales ou administratives que je peux rencontrer. Pour être mis en relation avec un assistant de service social.

- Je téléphone au **3646** Service 0,06 € / min + prix appel 8h30 - 12h30/13h30 - 17h00 (16h00 le vendredi).

Site internet : ameli.fr > **Ma messagerie > écrire un message > contacter le Service social**



INVALIDITÉ

Les contacts utiles

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Je m'informe auprès de ma CPAM sur les droits et démarches concernant ma santé (mise à jour de ma carte vitale, remboursement des soins, prise en charge à 100%,...)

Téléphone : **3646** Service 0,06 € / min
* prix appel

Site internet : ameli.fr (je visualise l'accueil CPAM le plus proche de mon domicile)

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Je m'informe auprès de la MDPH de mon département sur mes droits et prestations : taux d'invalidité, carte d'invalidité Allocation d'Adulte Handicapé, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, projet de reclassement professionnel...

Adresse : 69 rue de la Victoire - 75009 PARIS

Du lundi au vendredi sans rendez-vous de 9h00 à 16h00

Téléphone : 01 53 32 39 39

Site internet : handicap.paris.fr

Courriel : contact@mdph.paris.fr

CICAT - ESCAVIE - CRAMIF

Je peux bénéficier des conseils d'une ergothérapeute afin d'évaluer mes besoins en aides techniques et aménagement de mon domicile.

Adresse : 14 ter et 16 rue de Tanger - 75019 PARIS

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Téléphone : 01 40 05 67 51

Site internet : cramif.fr/escavie

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Je m'adresse à la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour me renseigner sur les aides auxquelles je peux avoir droit, comme le RSA, l'allocation logement...

Téléphone : 0 810 25 75 10 (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*).

Site internet : caf.fr

LE PÔLE EMPLOI

Je suis sans emploi, je m'adresse à l'agence locale Pôle Emploi.

Téléphone : 39 49 (*gratuit ou 0,11 € par appel depuis une ligne fixe. Sans surcoût depuis un mobile*).

Site internet : pole-emploi.fr

LE CENTRE DES IMPÔTS

Je contacte le centre des impôts pour me renseigner sur mes droits d'exonération ou d'abattement (taxe d'habitation, taxe foncière, redevance audiovisuelle).

Site internet : impots.gouv.fr